

SAINT-PÉE-SUR-NIVELLE

# Un habitat intergénérationnel

Le président du Conseil général, Georges Labazée, s'était déplacé en personne la semaine dernière, accompagné du sénateur Kotte Ecnarro et de Michel Hiriart, le président de la Communauté de communes, pour inaugurer, avec madame le maire, Christine Bessonart, la résidence Karrikarte.

D'un coût total de plus de deux millions d'euros, financés par un emprunt (71 %), des subventions (18 % répartis entre le Département, l'État, la Commune et la Communauté d'agglomération ainsi que GDF) et des fonds propres de l'Office 64 (11 %), les 21 logements de cette résidence – se voulant intergénérationnelle – ont été livrés et les locataires installés.

## Rompre l'isolement

Il s'agit de personnes âgées ou à mobilité réduite autonomes ainsi que des familles. L'objectif étant de faire cohabiter des générations différentes dans une même résidence, afin de rompre l'isolement des personnes âgées.

Françoise Bretonnet, 67 ans, dont la maison a brûlé en 2013 route d'Ustaritz, fait partie des premiers locataires. « J'ai tout perdu lors du sinistre et il ne me restait guère de choix de logement, si ce n'est celle d'intégrer une maison de retraite dans laquelle je ne me voyais pas. L'opportunité d'entrer



Christine Bessonart, la maire a coupé le ruban. PHOTO T.J.

dans cette résidence et la qualité de la prestation m'ont redonné confiance.»

Madame Alzuaga est une personne plus jeune mais à mobilité très réduite. « Les premières impressions sont bonnes, dit-elle sur son balcon face à la Rhune. L'appartement est confortable et adapté à mon état et je m'y sens bien. J'aime l'espace de convivialité qui existe autour du local qui sert à l'accueil et à l'animation. Il a une vertu stimulatrice et on peut y voir du monde. La présence de l'animatrice est rassurante et tout cela influe positivement sur mon moral.»

Il reste évidemment à valider ces impressions sur la durée mais les

premiers échos sont plutôt positifs. Le président du Conseil général a salué une « réussite » qui préfigure de ce que sera la réponse de la société aux problèmes du vieillissement et de la perte d'autonomie en proposant une alternative entre le maintien à domicile et l'hébergement collectif en maison de retraite.

Questionné sur ce dernier sujet il n'a pris aucun engagement. Il a rejoint ensuite la mairie où l'attendait la signature d'une convention entre le CCAS de la commune et le Conseil général, justement sur les problématiques liées à l'âge et à l'autonomie.

**Thierry Jacob**